



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Paris, le 10 juin 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan Biocarburant

La valorisation de la biomasse, c'est à dire des ressources agricoles et forestières, offre une réponse très prometteuse aux préoccupations environnementales et énergétiques actuelles tout en ouvrant la voie à de nouveaux débouchés agricoles et forestiers.

La première étape 2005-2007 du plan Biocarburant du Gouvernement accroît la production à un rythme annuel moyen sept fois supérieur à celui connu par le passé.

Conformément au calendrier annoncé par le Premier Ministre, les résultats de l'appel à candidature, pour l'agrément de capacités supplémentaires de production ont été notifiées le 31 mai aux entreprises. Six unités nouvelles seront construites et plus d'une vingtaine d'unités existantes verront leur activité se développer. Les outils de production et les unités de transformation sont répartis dans quinze régions : Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Pays de Loire, Haute Normandie, Aquitaine, Nord Pas de Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Bourgogne, Centre, Auvergne, Provence Alpes Cote d'Azur, Midi Pyrénées, Rhône-alpes.

La deuxième étape du plan, annoncée par le Premier Ministre le 19 mai, permet d'atteindre en 2010 l'objectif national de 5,75% d'incorporation dans les carburants. Le Gouvernement a fixé un objectif intermédiaire en 2008, avec 950 000 tonnes d'agréments complémentaires. Les appels à candidature seront lancés au second semestre 2005.

Avec cet objectif 2010, 25 000 emplois sont créés ou maintenus pour une surface de 2 millions d'hectares de cultures, contribuant au développement des zones rurales. La contribution à la lutte contre l'effet de serre représente une économie d'émission de 8 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Au plan européen, conformément à la décision des ministres de l'Agriculture Dominique BUSSEREAU et Renate KUNAST au sommet franco-allemand du 26 avril 2005, un mémorandum sur la biomasse a été présenté le 30 mai au Conseil des Ministres de l'Union européenne. Il fixe comme objectif de promouvoir les biocarburants de demain et la recherche de nouveaux débouchés se substituant à l'énergie fossile. Il encourage le développement de ces marchés à l'échelle européenne.

Cette initiative franco-allemande a reçu l'appui de la présidence et de nombreuses délégations. La Commission européenne s'est engagée à faire des propositions dans les prochaines semaines.

Contacts presse :

Sophie Geng, conseillère presse communication – Cabinet de Dominique Bussereau : 01 49 55 59 74
Service de presse du Ministère : 01 49 55 60 17